Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_215-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
REUNION DU 16 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE SEIZE DECEMBRE A VINGT HEURE TRENTE CINQ, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à Maison Intercommunale de Dourdain, 6 rue du stade, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 10 décembre 2025.

Présents : MMes C. BRIDEL, C. COLLAS, L. DERIEUX, I. GAUTIER, L. LEBLANC, I. MARCHAND-DEDELOT, A-L. OULED-SGHAÏER, S. PRETOT-TILLMANN, R. SALMON, K. SEVIN-RENAULT, E. THOMAS-LECOULANT, MM O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, J. BELLONCLE, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DUPIRE, E. FRAUD, C. GAUTIER, M. MAILLARD, S. PIQUET, R. SALAUN, D. VEILLAUX

Absents : MMes. N. CHARDIN, S. CHYRA, M. DESILES, P. MACOURS, R. PIEL, MM. V. BONNISSEAU, S. HARDY, Y. LE ROUX, B. MICHOT, S. RASPANTI, P. ROCHER, S. TRAVERS

Pouvoir : M. V. BONNISSEAU A M. J. BEGASSE, MME S. CHYRA A M. O. BARBETTE, M. Y. LE ROUX A M. G. BEGUE, MME P. MACOURS A MME K. SEVIN-RENAULT, M. B. MICHOT A M. E. FRAUD,

Secrétaire de séance : M. J. DUPIRE.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois des effectifs

Rapporteur : Stéphane PIQUET, Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la fonction publique, notamment les articles L332-14 et L332-8 ;

VU l'arrêté préfectoral n°35-2023-10-03-00002 du 03 octobre 2023 portant modification des statuts de la communauté de communes « Liffré-Cormier Communauté » ;

VU le tableau des emplois et des effectifs ;

VU les avis favorables rendus par les comités sociaux territoriaux du 3 octobre 2025 et du 8 décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_215-DE

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il est également nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois et des effectifs en cas de création, de suppression, ou de modification d'un poste (grade, catégorie hiérarchique, temps de travail).

Les suppressions de postes doivent obligatoirement recueillir l'avis du comité social territorial avant que l'organe délibérant prenne sa décision.

Les modifications d'emplois correspondent à des suppressions et/ou créations d'emplois. Par exemple, la modification du ou des grades sur lesquels est ouvert un emploi ou le changement de statut d'un poste.

L'avis du Conseil Communautaire sur les suppressions et créations d'emplois proposées ci-après est donc sollicité :

Suppression du poste de chargé de mission politiques sociales

Le poste a été créé par Liffré-Cormier Communauté en avril 2023 afin d'assurer le déploiement, la coordination, le suivi et l'évaluation des politiques sociales mises en œuvre par Liffré-Cormier Communauté.

Au moment de la création du poste l'objectif était de répondre aux enjeux liés à l'accueil et l'insertion des gens du voyage, à la proximité et l'accès aux services publics (France Services, Accueil Social Inconditionnel de Proximité « ASIP »), à l'inclusion numérique, à la coordination et la mise en réseau des professionnels de santé sur le territoire. A ce jour ces objectifs sont atteints et les missions liées à la mise en place et l'organisation de ASIP, CPTS, CLS et MFS sont devenues pérennes

La suppression de ce poste est motivée par le fait que les missions initialement définies, notamment le portage des projets ASIP, CPTS, CLS-MFS, sont désormais arrivées à échéance. Ces dispositifs sont aujourd'hui lancés, opérationnels, et des agents dédiés ont été recrutés pour assurer leur pérennité. Les missions résiduelles de supervision, marginales, ne justifient plus le maintien d'un emploi à temps plein.

FILIERE	CATEGORIE	GRADES DU POSTE	INTITULE DU POSTE	POLE	DIRECTION / SERVICE	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE ANCIENNE SITUATION
Filière administrative	A	Attaché Attaché principal	Chargé de mission politiques sociales	PECJST	Mission politiques sociales et AGV	TC 35/35

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications du tableau des emplois et des effectifs telles que présentées ci-avant ;

- **DIT QUE** les crédits correspondants sont inscrits au budget ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251216-DEL2025_215-DE

- **AUTORISE** Monsieur Le Président de Liffré-Cormier Communauté ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Dourdain, le 16 décembre 2025

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,	LE SECRETAIRE DE SEANCE
STEPHANE PIQUET	JEAN DUPIRE